

L'Eglise, c'est plus que ce que tu crois

18 arguments expliquant
pourquoi il faut conserver l'impôt
paroissial pour les personnes
morales dans le canton de Berne



Que manque-t-il ?

Solution au dos de la page

Impressum

Editrices

Eglise nationale catholique-chrétienne du canton de Berne

Association des paroisses du canton de Berne

Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

Eglise nationale catholique romaine du canton de Berne

Conception, texte et mise en page

komform GmbH

Berne, janvier 2024

Sommaire

Géographie 4–7

Economie 8–11

Société 12–15

Action sociale 16–23

Culture 24–31

Formation 32–35

Dialogue 36–44

Géographie

«Les Eglises nationales fournissent un service public – partout»

Les Eglises nationales sont engagées plus que toute autre institution dans toutes les communes et de nombreux villages du canton. En particulier dans les régions rurales, elles sont souvent, avec les communes municipales, le dernier lieu proposant des prestations publiques à la population. Elles contribuent ainsi à créer des espaces d'habitation et de vie attrayants.

«Piliers de la vie sociale et culturelle locale»

De nombreuses paroisses jouent un rôle important dans le développement de la vie sociale et culturelle locale. Dans bien des communes politiques, la paroisse est la seule institution à disposer de locaux appropriés pour les assemblées. Les bâtiments ecclésiastiques occupent donc une place centrale non seulement dans l'espace physique, mais généralement aussi dans l'espace social, car ils participent à la vie de la société. C'est ainsi que bon nombre de paroisses accueillent l'assemblée ou le parlement communal.



Eco no mie

«L'Eglise, partenaire de l'économie locale et régionale»

Les paroisses sont étroitement liées à l'économie locale, puisqu'elles sont clientes de papeteries, de sociétés d'informatique, de boulangeries, de fromageries, de boucheries ou encore de restaurants. En outre, elles attribuent des mandats à des peintres, à des menuiseries, à des entreprises de construction ou d'installations solaires dans le cadre de l'entretien de leurs bâtiments.



Société

Société

4

«183 millions de francs par année de prestations en faveur de la société»

Les Eglises consacrent trois quarts de leur chiffre d'affaires global à des prestations d'intérêt général. Plus de la moitié de ce montant est affecté au domaine social, un bon tiers au secteur de la formation et le reste à celui de la culture. Ces activités ecclésiales d'intérêt général profitent à de nombreuses personnes, indépendamment de leur confession, de leur religion ou de leur origine.



«L'impôt sur les sociétés n'est pas utilisé à des fins culturelles»

A Berne, l'impôt paroissial provenant des personnes morales ne peut pas être utilisé à des fins culturelles (affectation négative). Cet argent est affecté aux domaines de l'action sociale, de la culture, de la formation et de l'infrastructure. Il ne sert pas à financer des cultes ou autres cérémonies religieuses.

Action sociale

«L'action sociale publique a besoin d'être déchargée»

De nombreuses institutions de l'action sociale souffrent de la pression sur les coûts ou d'une pénurie de personnel qualifié. Elles sont surchargées. L'engagement des Eglises et de leurs bénévoles n'en est que plus important. Les personnes bénévoles accompagnent et soutiennent les gens qui passent entre les mailles du filet social. Souvent, elles leur permettent ainsi d'éviter de devoir recourir aux services sociaux. Elles fournissent également une précieuse contribution au soutien de personnes réfugiées.



CARITAS Markt



Günstig und gut.

Action sociale

7

«Les Eglises nationales soutiennent les plus vulnérables de la société»

Les prestations d'intérêt général sont destinées à toutes les personnes, pas seulement aux membres de l'Eglise. Par exemple, les travailleurs et travailleuses de rue de l'Eglise en ville de Berne s'occupent de personnes sans abri et les aident dans la mesure du possible à trouver un hébergement.

«Les Eglises nationales soutiennent les personnes en situation de handicap»

La cohabitation de personnes handicapées et non handicapées fait partie des valeurs fondamentales des Eglises. Par des offres visant à soutenir et à décharger, des bénévoles permettent à ces personnes de participer à notre communauté. Leurs prestations comprennent des visites en foyer, des services de transport, des excursions et après-midi de jeu, ou encore une aide dans la gestion des tâches quotidiennes. Elles permettent ainsi d'améliorer le bien-être des personnes accompagnées, tout en soulageant les proches ou les institutions de soins.



«Les Eglises nationales assistent les personnes âgées»

Le travail des Eglises auprès de personnes âgées comprend des offres classiques telles qu'après-midi des seniors, semaines de vacances, excursions et fêtes de l'Avent, ou encore nouvelles formes de communautés dites bienveillantes ou de soutien (caring community). Les Eglises bernoises sont aussi là pour les seniors dont la mobilité est restreinte en raison de maladies ou de handicaps physiques ou psychiques.



Cu lt ure

«Le canton de Berne est imprégné de culture chrétienne»

Le christianisme imprègne depuis toujours notre culture. Les valeurs éthiques de la société qui constituent le fondement d'une cohabitation pacifique et du respect de la nature et de l'environnement sont étroitement liées au christianisme. Les Eglises nationales bernoises défendent et renforcent ces valeurs.

«Les églises sont aussi un patrimoine culturel»

Les édifices ecclésiastiques, en particulier les églises, constituent un patrimoine culturel de grande valeur. Leurs propriétaires sont les paroisses, qui y célèbrent des cultes et des fêtes. En tant que monuments culturels, ces édifices appartiennent en même temps à l'ensemble de la population. Les paroisses assument la responsabilité et la charge financière de leurs bâtiments ecclésiastiques. Les églises marquent la physionomie des villes et des localités et revêtent une grande importance pour le tourisme.



«Les Eglises nationales soutiennent la musique»

L'Eglise serait impensable sans musique. Inversement, elle est aussi l'un des principaux lieux où la musique peut s'épanouir sous toutes ses formes. Aujourd'hui, les Eglises nationales bernoises offrent un emploi à des musiciennes et musiciens qui jouent de l'orgue ou du piano ou dirigent un groupe de musique. Elles engagent également d'autres instrumentistes ou des chanteuses et chanteurs pour des occasions particulières; les cheffes et chefs de chœur ont souvent un emploi fixe.





«Les Eglises nationales sont indispensables à la culture locale»

Les paroisses ne soutiennent pas seulement la musique. Elles offrent aussi des espaces pour des expositions artistiques, en général en lien avec la région, ou pour des expositions sur des questions sociales. Elles organisent des comédies musicales, des offres de chant libre ou des pièces de théâtre. Les offres culturelles des Eglises sont souvent bon marché et ainsi également accessibles aux personnes à faibles revenus.

For ma t ion

«Les Eglises nationales forment les jeunes»

L'enseignement religieux permet aussi d'aborder de nombreuses questions pratiques et de préparer ainsi les jeunes à leur vie future. Il contribue en outre à développer la cohésion entre les jeunes au travers de camps et d'autres activités.



«Les Eglises nationales encouragent la réflexion et le dialogue»

L'enseignement religieux a pour objectif une réflexion sur les contenus de la foi chrétienne. Il devrait mener à une appropriation critique, mais offre aussi de la place pour une prise de distance mûrement réfléchie. L'enseignement doit apprendre aux enfants et aux jeunes à assumer la responsabilité de leur vie personnelle et sociale et à agir de façon éthique. Ce qui implique aussi d'entretenir un dialogue respectueux avec les membres d'autres religions.

Dialogue

«Les Eglises nationales fournissent une contribution importante pour la paix»

Les Eglises s'engagent activement en faveur de la compréhension mutuelle et de l'estime envers tous les humains et toutes les ethnies. La Maison des religions à Berne, dont l'exploitation est cofinancée par les Eglises nationales, joue un rôle important dans le dialogue interreligieux.



«Les Eglises nationales encouragent l'entente entre les religions»

Dans le canton de Berne, les Eglises nationales collaborent étroitement avec les communautés juives. Les Eglises bernoises entretiennent également le dialogue et la collaboration avec les communautés évangéliques proches de l'Eglise nationale, les Eglises libres, les Eglises de la migration ainsi que d'autres communautés religieuses. Elles rejettent tout extrémisme laïc ou religieux envers des minorités ou des personnes d'autres croyances.



«Les Eglises nationales recueillent des dons pour les personnes qui souffrent dans les régions en crise»

Les Eglises bernoises créent une valeur ajoutée gratuite non seulement grâce au bénévolat, mais aussi au travers de collectes de dons. Cet argent est versé au profit de personnes en souffrance qui sont touchées par des catastrophes naturelles, des crises ou des guerres.



«Sans l'Eglise,
ce serait
bien différent
dans le canton
de Berne»

